



RA 3062 6887 1 FR

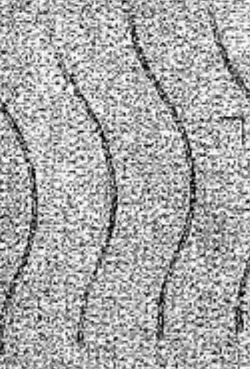
**AVIS DE RÉCEPTION  
DE VOTRE ENVOI  
RECOMMANDÉ**

Présenté le :

Distribué le :

Signature du destinataire

*[Handwritten signature]*



~~Mme STEPHANIE  
12 rue de la  
31000 Toulouse~~

RETOUR A :

Mme BONIC avenue H.M.  
de Seysses NAT 6500  
cell 336 M114 6 rue d'auvid  
casanova 31600  
Seysses

RCS PARIS 356 000 000

**AVIS DE RÉCEPTION**

**A R**

516-B V9 EURO - PRO N° 2007401 2/01 03/05

# LA POSTE

RA 3086 6387 3 FR

**PREUVE DE DÉPÔT**  
DE L'OBJET RECOMMANDÉ  
AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Taux de recommandation R1  R2  R3

CONSERVEZ CE FEUILLET IL SERA  
NÉCESSAIRE EN CAS DE RÉCLAMATION.

LE CAS ÉCHÉANT, VOUS POUVEZ FAIRE  
UNE RÉCLAMATION DANS N'IMPORTE QUEL  
BUREAU DE POSTE.

31000 SEYSSÈS

Date	Pro	Compte Rendu	Remboursement	Valeur de l'objet
16/09/06	5.78EUR			L1

**DESTINATAIRE** Lettre  Colis

Mme SERRE d. Poch  
Avenue Strasbourg  
31000 Toulouse

M2 Suborite avenue M. W.  
de Seysses HT 6600  
cell 236 M14 6 rue David  
C/S LAUREN 31600  
SEYSSÈS

RCS PARIS 556 046 000

PREUVE DE DÉPÔT

Ludovic André  
N°: 6600  
N°: 225  
7.14 d. Seysses.  
Sire d'au...  
51600 Seysses.

Seysses le 10/11/06  
Demande d'arrêt du 16/5/06  
à Maître Mulet RG. 03/05448  
N° Ref Mulet 00030921 F/FM.  
Ludovic André

Maître,

Maître SERRE du Roch.  
Avocat à la Cour.  
12 Bd du Strasbourg  
31000 Toulouse.

Par la présente je vous prie de bien vouloir  
assurer ma défense dans une procédure devant  
la chambre des mises le 26 octobre 2006.  
Il fut absolument disposé des d'ins incident  
de procédure, et demander le renvoi "je suis détenu  
à fait la plainte déposée à N° le Procureur de  
la République.

- une plainte a été déposée au doyen des juges  
- j'ai saisi N° Gilbert COUTEURS vice président  
au T.G.I de Toulouse pour faire arrêter la proc  
due de saisie et intervenir auprès de la chambre des

Tous ces courriers ont été déposés et envoyés en  
lettre recommandées et reçues par leur destinat  
aires le 11/9/06.

Je vous joins copie de la lettre du juge des  
mises me demandant de saisir mon conseil  
habilité qui a déjà saisi le dossier.

Je vous parle une bonne nouvelle, et c'est rendu  
le 16. N° 2006 un arrêt favorable dans toute  
cette affaire.

La procédure, vous permettant de vous faire  
régler tous vos honoraires concernant la proc  
prise en charge par l'aide juridique et  
dont vous avez été nommé mon défenseur.  
La chambre des mises ne peut être valablement saisie

Tout vous est expliqué dans la plainte déposée  
à M<sup>r</sup> Paul Michel Procureur de la République.  
J'ai écrit: la 3e p d'avant Marc et autres  
de plainte déposées, pour éviter la procédure.

Nous devons prendre contact car j'ai tous les  
documents à vous fournir, pour cela il faut  
que je sois libéré, conséquence de demander  
le renvoi en date du 26 octobre et avant  
pour avoir la possibilité de déposer un dit  
la chambre de mises ne peut être valablement  
saisie, ne perdre les écrits de ma plainte,  
je compte demander l'aide juridictionnelle de  
ce dossier et pour la configuration que vous  
m'avez déjà, séparé de fait et autres  
sans revenu et admettant d'être arbitrairement  
vous avez en fin gagné par l'arrêt du 16-5-06  
et nous devons en rendre compte, faites vous  
payer! J'ai écrit à l'aide juridictionnelle.  
Pensez que nous sommes déjà en affaire dans  
un autre dossier imputant et que des engage-  
ments communs ont été pris.

Dans l'attente, je fais une demande d'U-J et  
vous tiens informé,  
je ne peux que compter sur vous maître à pro-  
teger mes intérêts et à les préserver.

Vous avez toujours eu une bonne relation  
d'achats de préserver,  
comptant sur toute votre compréhension, je  
vous prie de croire Marie SERRE de ROCH à  
l'expression de mes sentiments distingués,

à joindre: Plainte procureur



- copie du juge des mises
- signification au juge et autres
- mandat de subrogation

- arrêt du 16-5-06  
ce etc et autres

# CABINET Ludovic SEREE de ROCH

Avocats à la Cour

12, Boulevard de Strasbourg 31.000 TOULOUSE

Tel : 05.61.62.59.05. Fax : 05.61.62.94.07.

Case Palais n°192.

## Ludovic SEREE de ROCH

Chargé d'Enseignements à l'Université.

Docteur en Droit.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques.

Diplôme d'Études Européennes.

Prix de Thèse.

Lauréat de la Faculté.

## Laurent FABIANI

Chargé d'Enseignements à l'Université.

Chargé de Conférences à l'ENP.

TOULOUSE, le 22 septembre 2006

MONSIEUR ANDRE LABORIE

MATRICULE 6600

226 M.H.1

MAISON D'ARRET DE SEYSSES

6 RUE DANIEL CASANOVA

31600 SEYSSES

Cher Monsieur,

Je reçois votre correspondance en date du 13 septembre 2006 dont les termes ont retenu toute mon attention.

Malgré l'intérêt et la compréhension que je porte à votre situation, **comme je vous l'ai précédemment précisé par courrier en date du 21 février 2006, il m'est rigoureusement impossible, compte tenu des règles déontologiques imposées par mon Ordre, d'assurer la défense de vos intérêts compte tenu de la procédure pénale engagée par le Parquet.**

Je vous remercie de votre courrier mais je ne peux que vous inviter à solliciter l'un de mes confrères de votre choix qui assurera la défense de vos intérêts et de vos droits.

Je vous prie de recevoir, Cher Monsieur, l'expression de ma très haute considération et de mon plus profond respect.

Ludovic SEREE de ROCH

